

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DAC 681 Subvention (30.000 euros) et avenant à convention avec l'association Forum des images (1er).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention, en date du 19 janvier 2017, et l'avenant n° 1, en date du 5 avril 2017 ;

Vu les délibérations 2016 DAC 738, en date des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016, et 2017 DAC 665, en date des 27, 28 et 29 mars 2017 ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose la signature d'un avenant à convention pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Forum des images (1er) ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 19 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Forum des images pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 : La subvention attribuée à l'association Forum des images 1, Porte Saint-Eustache, Forum des Halles 75001 est fixée, au titre de 2017, à 5.677.000 euros, soit un complément de 30.000 euros après déduction des sommes déjà versées. 20373 ; 2017-07105.

Article 3 : La dépense correspondante soit 30.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, rubrique 314, nature 6574, ligne VF02006, exercice 2017.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO